

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU
30 janvier 2026

Le Conseil Municipal de RUFFEY-SUR-SEILLE régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Emmanuel BILLET, maire. M. Billy FAUTRELLE, est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : MM. Emmanuel BILLET, Catherine BERTIN, Françoise BROCARD, Christian BOISSON, Billy FAUTRELLE, Guy JEANDOT, Annie RENARD,

Excusés : Jean-François MICHEL donne pouvoir à Emmanuel BILLET, Martine PRELY donne pouvoir à Catherine BERTIN, Rachel ALBERTINI, Michelle GENTIL, Arthur BRUSA, Nicolas URBAIN, Thierry JOUBERT et Véronique RAMEAUX.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum n'est pas atteint.

La séance est levée, conformément à l'article L.2121-17 du CGCT. Une nouvelle convocation sera adressée aux membres du Conseil Municipal avec un délai minimum de trois jours.

Les conseillers ont alors échangé sur l'ensemble des points à l'ordre du jour et se sont séparés à 23 heures.

Le secrétaire de séance,
Billy FAUTRELLE

Le Maire,
Emmanuel BILLET

